



PORDIC

N°475 du vendredi 1er avril 2011

info

●Edito

Un budget 2011 conforme à nos prévisions et à nos engagements

Le vote du budget est par nature la décision la plus importante que la Commune est appelée à prendre dans l'année, puisqu'elle conditionne la réalisation de tous les autres projets.

Celui de 2011 est en outre particulièrement important puisque c'est celui qui permettra de lancer concrètement les principaux projets du mandat : salle omnisports, aménagement du bourg et Mairie.

Afin de le préparer dans les meilleures conditions, il a été précédé par 2 débats sur "l'analyse financière prospective et le programme pluriannuel d'investissement" (en novembre 2010) et sur les orientations budgétaires (en février).

Les données budgétaires présentées au Conseil Municipal de vendredi dernier sont tout à fait conformes à ces prévisions.

Grâce aux efforts réalisés, la situation financière de notre commune continue en effet de s'améliorer avec la poursuite du désendettement de la commune et surtout une augmentation sensible de notre capacité d'auto financement qui passe de 302 000€ en 2009 à 477 000€ en 2010.

Il faut cependant reconnaître que celle-ci reste faible en comparaison des autres communes. C'est la conséquence de la faiblesse structurelle de nos ressources que nous avons souvent soulignée.

Cette amélioration et la poursuite de la gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement nous permettra d'équilibrer ce budget 2011 et de lancer les investissements prévus sans augmenter les taux d'imposition.

C'était un élément central de nos prévisions.

C'est aussi nécessaire au moment où la hausse des prix de ces derniers mois (en particulier de l'énergie) pénalise fortement les ménages et conduit ainsi de nombreuses familles dans des situations de plus en plus difficiles.

Gilbert GASPAILLARD, Maire

● **En direct de la Mairie**

◆ **Compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 25 mars**

En ouverture, une « minute de silence » a été observée en mémoire de Gabriel Guégan, qui a siégé pendant 30 ans (dont 12 comme 1^{er} adjoint).

***Nouvelle conseillère municipale**

Marie-Line Plessix est amenée à remplacer Sabine Even, démissionnaire.

***Demande de subventions pour le projet Mairie**

Dès 2006, le Conseil Municipal avait lancé le projet d'une nouvelle Mairie. La Municipalité élue en 2008 a décidé l'année dernière de son implantation en Centre bourg afin qu'elle participe à l'aménagement et l'animation du centre ville.

Le projet, d'un coût total hors acquisition de 1 980 000 €, peut faire l'objet d'une aide financière de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR). Une demande de subvention portant sur la première tranche de travaux, d'un montant de 980 000 €, a été votée (23 voix pour, 6 voix contre).

***Projet d'acquisition de la propriété Philippot par l'EPF**

La Commune a sollicité l'Etablissement Public Foncier de Bretagne, récemment créé, pour acquérir en ses lieux et place les terrains de la propriété Philippot, située rue Roger Collin, dans l'attente d'un projet finalisé de réalisation de logements qui devra intervenir dans les 5 ans. La convention prévoit en outre que l'EPF pourra, selon le projet et à la demande expresse de la commune, intervenir sur un périmètre élargi. 23 voix pour, 2 abstentions, 4 contre.

***Comptes administratif 2010, budget et taux d'imposition 2011**

Voir les pages centrales.

◆ **Vente d'un terrain communal rue Odio Baschamps**

Un des trois terrains récemment mise en vente (600m², jouxtant la mairie) est encore disponible au prix de 130€/m². Renseignements en mairie.

◆ **Résultat du second tour des élections cantonales à Pordic**

Paule QUÉMÉRÉ : 1158 voix soit 56,93% des votants.

Denis TREMEL : 876 voix soit 43,07% des votants.

2 157 Pordicais ont votés dimanche dernier, soit 46,70% des inscrits.

◆ **Accueil des nouveaux arrivants, le vendredi 15 avril à 18h30 salle du conseil**

Le Maire et le Conseil Municipal invitent les nouveaux venus au verre de l'amitié le 15 avril à 18h30 en Mairie, salle du conseil.

Une belle occasion de découvrir la commune à laquelle sont invitées toutes les personnes arrivées sur Pordic depuis un an.

◆ **Prochaine Permanence du conciliateur de justice**

En Mairie mardi 5 avril de 14h00 à 17h00, permanence de Monsieur Le Diouron, (litiges de voisinage, consommation...) Sur rendez-vous à la Mairie, au 02 96 79 12 12.

◆ Rappels réglementaires

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore sont autorisés :

*Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

*Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 9h00

*Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les feux de jardins sont tolérés, du 1er avril au 1er octobre, à condition qu'ils soient de petite taille, situés en proximité d'un point d'eau, que les conditions de sécurité soient respectées et qu'ils ne causent aucun dérangement au voisinage.

◆ Fête foraine des Rameaux

Comme chaque année à l'occasion des Rameaux, la fête foraine s'installe à Pordic.

Les 16 et 17 avril, les rues Gabriel Guégan, de la Prévôté, les places Jean Audouard et Théophile Minier feront place aux manèges.

Profitez-en !



◆ Vous ne savez que faire de vos vieux vélos ?

A l'occasion du passage du tour de France à Pordic, et afin de leur donner une seconde vie, le Service Espaces verts de la ville récupère vos vélos course ou de ville usagés. Ils seront repeints et exposés dans la ville pour l'occasion. Vélos à déposer aux Espaces verts.

● Vie économique

◆ « Littoral déco »

Isabelle Bellissant a créé son auto-entreprise « Littoral déco ». Elle propose ses conseils en décoration et des créations personnalisées en couture et couture d'ameublement, son domaine de formation.

Plus d'informations sur www.littoraldeco.com, isa.bellissant@gmail.com, 06 70 68 04 77 / 09 64 48 90 71



◆ « Lapin-moutard »

Rennais d'origine, Luc et Marc Lelièvre lancent leur auto-entreprise de garde d'enfant à la Ferme. Inspiré des hébergements à la Ferme pratiqué par Luc et de l'expérience d'Assistant maternel de Marc, ils proposent leurs services ; « Les enfants gardés auront la charge d'un lapin, qu'ils nourriront et dont ils s'occuperont. C'est un loisir mais cette démarche s'inscrit surtout pour nous dans une optique de développement du rôle ». Les six lapins des deux gars de Rennes leur permettent de lancer leur affaire. Luc et Marc Morin sont installés à La Ville au Clapier depuis ce vendredi 1^{er} avril.

● **Enfance Jeunesse**

◆ **Camion de la découverte « C'est pas sorcier »**

Animations ludiques et pédagogique du Camion « C'est pas sorcier », mercredi 20 avril 9h30-12h30 et 14h30-17h30 (venir au minimum ½ heure avant les horaires de fermeture).

Parking de la salle des fêtes, entrée libre dans la limite des places disponibles, sans réservation.



◆ **Au PAJ pendant les vacances d'avril**

Stage BD, raid aventure de 2 jours, bowling, sport, art floral, découverte des handisports, tournoi soccer intercentre ados, accrobranche....

Rendez-vous dans votre boîte aux lettres pour les adhérents au PAJ pour les autres : Rue des écoles-02.96.79.43.59. Détails sur www.pordic.fr et sur face book du « secteur jeunesse pordic ».

◆ **Ecoles publiques et services municipaux : Portes ouvertes**

* A l'école maternelle Saint-Exupéry, à l'école élémentaire François Rouxel, au restaurant scolaire et à la Maison de l'Enfance (centre de loisirs et garderie périscolaire) : Samedi 16 avril de 10h00 à 12h00.

◆ **Ecoles : inscriptions**

*Ecoles publiques Saint-Exupéry et François Rouxel ; se présenter en mairie annexe avec un justificatif de domicile, livret de famille et carnet de santé (02 96 79 12 20).

*Ecole Sainte-Anne : la directrice se tient à la disposition des familles (y compris la préinscription des enfants nés en 2009) sur rendez-vous : 02-96-79-05-55 ou eco22.ste-anne.pordic@eco.ecbretagne.org

● **Solidarité**

◆ **Prochain goûter des anciens**

Mercredi 6 avril à l'EHPAD La Villeneuve.

Possibilité de transport, inscription au 02 96 79 48 98.

◆ **Secours populaire, à Plérin**

Le secours populaire organise le samedi 2 avril de 14h à 17h une Braderie à son local, 2, rue de l'avenir. Ouverte à tous.

Une distribution alimentaire ainsi qu'une permanence d'accueil aura lieu de 9h30 à 11h le jeudi 14 avril.

Pour les inscriptions, apporter les justificatifs de ressources.

● Environnement et développement durable

◆ Trophée des Jeunes jardiniers

Jardin et épouvantails sont à l'honneur cette année, pour la deuxième édition d'un concours ouvert aux jeunes de la commune jusqu'à 12 ans.

Les inscriptions se font en mairie au 02 96 79 12 12 ou sur www.pordic.fr rubrique développement durable. Plus d'info sur www.pordic.fr



◆ Printemps du Développement Durable

Date	Lieu	Action
AVRIL		
Samedi 2	Départ Pordic centre 9h48 Retour Gare urbaine St-Brieuc 11h36	Tub animé: « on va au marché en musique !»
Samedi 2	Centre culturel de la Ville Robert	Causerie d'expression du pays gallo et pièce de théâtre en gallo, gratuit.
Dimanche 3	A partir de 9h30 Salle Omnisports	Village "durable" avec des animations pour tous : initiations à la marche nordique, ateliers de maniabilité (à vélo, en fauteuils, à roller), défilé déguisé...des stands sur les déplacements doux (espaces vélos, marche à pied, transport en commun, intermodalité, énergie, tri, produits bios...). Randonnées familiales piétonnes et cyclistes. En partenariat avec la faculté de sport de SAINT-BRIEUC et de nombreuses associations.
Lundi 4	École F. Rouxel	Rallye vélo toute la journée à pour les classes de CM.
Mardi 5	École F. Rouxel	Ecole buissonnière à bicyclette pour les enfants de Cm1.
Mercredi 6	Toute l'après-midi Place du Forum	Journée de l'accessibilité : ateliers pédagogiques et témoignages par l'AFP.
Jeudi 7	14h Office du Tourisme	Randonnées pédestres par l'association Pordic Animation
Vendredi 8	20h30 au Centre Culturel	Solidarité : Opération culture du cœur : spectacle "au pied de la lettre".
Mardi 19	20 h00 Salle du Conseil Municipal	Conférence "Champs électro-magnétiques ; les antennes à Pordic"
19 et 20	Parking de la Salle des fêtes	Camion de la découverte « C'est pas sorcier »

◆ Portes ouvertes, concert et pique-nique au Jardin de Keribet

Voir infos page Vie associative

● Vie associative

◆ Jardins de Keribet : portes ouvertes, pique-nique, concert le 9 avril

« Portes ouvertes » et pique-nique partagé au Jardin de Keribet samedi 9 avril.

Venez découvrir les lieux, partager un pique-nique et profiter de l'animation musicale proposée par le groupe « Oscar Go ». Entrée libre, participation au chapeau pour les musiciens.



◆ Soirée gallo le 2 avril

3^{ème} causerie d'expression du Pays Gallo en patois, ce samedi 2 avril à 20h à la Ville Robert.

Théâtre en gallo avec « Les Préchous », troupe amateur de Loudeac, puis causerie animée par Rémy Malenfant avec diaporama, extraits vidéo et témoignages autour des fêtes et pardons à Pordic. Entrée libre.



◆ Rando du cœur le 3 avril



Dimanche 3 avril

Départ à 9h30 devant l'Office du tourisme.

Randonnée « Les parcours du cœur » avec Pordic Animation et la Fédération Française de Cardiologie.

Parcours de 8 kilomètres.

Au retour, arrêt à la Salle omnisports dans le cadre de la fête du printemps durable avec la possibilité de déguster des produits bio.

◆ Football Gaélique ; matches et concours de palet



3ème manche du Championnat de Bretagne.
Samedi 9 avril de 11 h à 18 h.
Terrain de rugby.

En parallèle, concours de palet à partir de 14h00.

Buvette et restauration sur place.

5 € par équipe de 2 en prévente au 06.64.13.97.58 ou 8 € sur place.

Un repas à la salle des fêtes clôturera la journée. Adultes, 10€ / enfants -12 ans, 5 €.

Renseignements 06.10.72.78.84.

◆ Carnavals avec l'Association Villeneuve Animation

Conférence-projection

« Carnavals »

de « Accueil et Patrimoine » avec J.R.
JOUET.

Mardi 12 avril à 15h à l'EHPAD

Résidence La Villeneuve.

Participation de 1€ pour le goûter.

Informations : 02.96.79.42.24 ou

02.96.79.33.76



◆ AGIRabcd : Aide administrative et conseils pour les litiges quotidiens

Aide bénévole, conseils pour les litiges de la vie quotidienne.

Permanences les mardis 5 et 19 avril de 17h30 à 18h30 et les mercredis 13 et 27 de 10h30 à 11h30 au Centre culturel de la Ville Robert.

Possibilité de rendez-vous par tél : 0960407850 ou par mail : abcd.agir590@orange.fr

Salle omnisports de Pordic à partir de 14h00, dimanche 17 avril.

◆ Basket club ; Super loto et matches



Super loto dimanche 10 avril à partir de 14h30, salle des fêtes.

Animé par Jacky.

Nombreux bons d'achat. Casse-croûte, café-chocolat.

Matches ; Samedi 2 avril, 9h30 Mini poussins, 13h30 Benjamins, 14h45 Minimes Masc, 16h Cadettes, 17h15 Cadets

Samedi 9 avril, 9h30 Mini poussines, 13h30 Benjamines, 14h45 Poussins, 16h Minimes Fem, 17h 15 Minimes Masc, 19h15 Seniors Fem 2, 21h15 Seniors Fem 1

● Vie culturelle

◆ Centre culturel de la Ville Robert

*Prochains spectacles ;

« Aux pieds de la lettre »,

Cie Dos à deux

Théâtre gestuel

Vendredi 8 avril, 20h30

(11€, 12€, 14€. Accès cible, 6€)

Une création gestuelle virevoltante dans laquelle Artur Ribeiro et André Curti, « bougeurs de théâtre » comme ils se définissent, développent un univers insolite et poétique, qui mêle tendresse et rires inattendus.



Robert invite Les Marionnet'ic

Robert ouvre une nouvelle fois sa porte au festival Les Marionnet'ic. 4 spectacles sont accueillis pour cette 13^e édition.

*La mer en pointillés, Cie Bouffou Théâtre

Théâtre d'objet, à partir de **3 ans**

dimanche 17 avril - 16h

*Le Destin, Cie Karyatides -

Théâtre d'objet, à partir de **5 ans**

mercredi 20 avril - 15h

*L'amoureux, Cie Les Tarabates

Marionnettes, à partir de **5 ans**

Samedi 23 avril, 16h et 18h

*Poème visuel, Jordi Bertrand

Marionnettes, Dimanche 24 avril, 17h

Tarifs : 4€ / 6€ Infos et résas :

marionnetic@laposte.net / 02 96 73 60 12



*« PÉRISCOPONS ROBERT ! »

Ateliers d'écriture et de théâtre samedi 2 et 9 avril de 14h à 16h à la médiathèque et le 23 avril de 14h à 18h au centre culturel. Ouvert à tous. Gratuit.

Restitution publique le 29 avril à 19h au centre culturel – entrée libre.

Ville de Pordic : le budget 2011

Le budget 2011 a été approuvé lors du Conseil Municipal du 25 mars, par 23 voix pour et 6 contre. Ce budget, particulièrement important dans la mesure où c'est celui qui permettra de lancer concrètement les grands projets du mandat (Salle Omnisport, Aménagement du bourg et Mairie, a été préparé de longue date et précédé par :

- L'élaboration du Programme Prévisionnel de l'Investissement pour la période 2010-2013, présenté lors du Conseil Municipal du 26 novembre, et mis en ligne sur le site internet de la commune.
- Le débat d'Orientation Budgétaire, organisé lors de la séance du 25 février.

Le document voté par le Conseil Municipal s'inscrit bien entendu dans la continuité de ces 2 débats préparatoires et ne prévoit pas d'augmentation des taux d'imposition de la commune conformément aux perspectives envisagées à ces occasions.

Rappels

*Des ressources relativement faibles :

Ces ressources sont mesurées par le potentiel financier qui intègre les impôts locaux et les dotations de l'Etat. A Pordic, ce potentiel d'élève à **601 € / habitant**, soit 36% en dessous de la moyenne nationale des communes comparables (**937 € / habitant**).

Cette faiblesse tient essentiellement au fait qu'à Pordic :

- Les « valeurs locatives » sur lesquelles sont assises les impôts locaux des ménages sont relativement faibles (plus de 30% inférieures à celles de Plérin par exemple).
- Les impôts des entreprises (reversés aujourd'hui par l'Agglomération) sont aussi faibles (158 000 € soit 30 € / habitant) alors que la plupart des autres communes (Plérin, Langueux, Trégueux,..) bénéficient de recettes comprises entre 150 € et 300 € par habitant.

*Le Programme Prévisionnel de l'Investissement (PPI)

Afin d'établir le PPI, il a fallu tout d'abord déterminer la capacité d'investissement pour la période 2011-2013.

Elle a été définie à partir de l'autofinancement communal, des recettes d'investissements (subventions), des produits de cession, et en posant comme principe qu'à la fin 2012 l'endettement de la commune par habitant ne devra pas être supérieur à celui de la fin 2008.

La capacité d'investissement a ainsi été estimée à 6 515 000 € pour la période 2011-2013 (hors remboursement du capital de la dette). Cette somme permettra de réaliser le complexe sportif, l'aménagement du bourg, la construction de la Mairie et de logements sociaux, tout en laissant disponible les moyens nécessaires (1 700 000 €) pour réaliser les autres investissements dont la commune a besoin (amélioration de la voirie, extension de la maison de l'enfance,...).

Les éléments nouveaux pour 2011

***Une situation financière qui continue de s'améliorer avec :**

- **une augmentation sensible de la Capacité d'Autofinancement** qui est passée de 302 000 € en 2009 à 477 000 € en 2010 (+58%).

- **la Poursuite du désendettement** : en 2010, la dette communale a continué de baisser. Au 1^{er} janvier elle s'établissait à 5 623 000 €. Compte tenu de l'augmentation de l'autofinancement, la « capacité de désendettement » qui mesure la charge réelle de la dette par rapport à ses ressources a diminué plus fortement encore en passant de 8,9 ans en 2008 à 6 ans en 2010, ce qui classe Pordic dans un bon niveau.

***Mais des dotations d'Etat en stagnation.**

Le « gel » des dotations (1 292 000 € pour Pordic) a été annoncé par le Gouvernement.

Compte tenu de l'inflation et de l'évolution des charges communales, cette stagnation correspond en fait à une baisse des dotations d'Etat qui pénalise fortement les communes.

Le Budget 2011

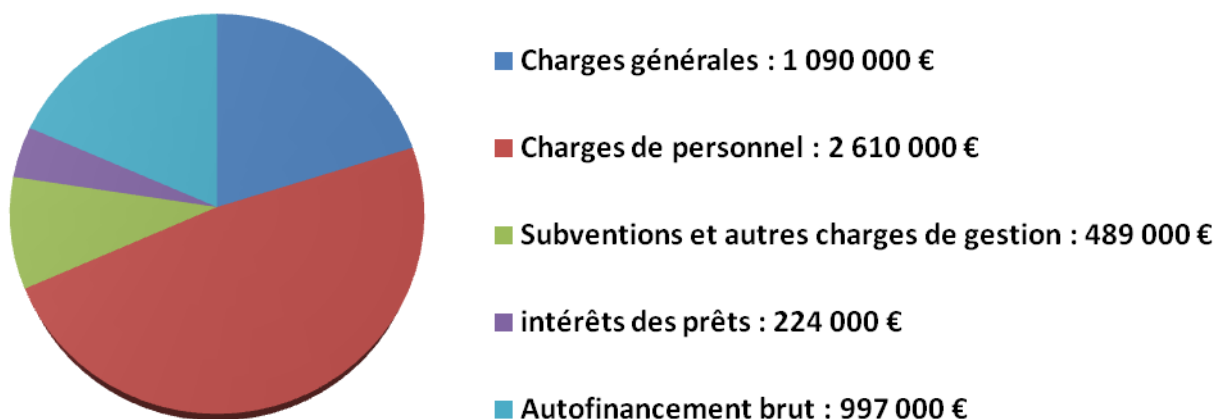
Ce budget qui s'équilibre à : 5 410 000 € en fonctionnement et 3 640 000 € en investissement a été établi sans augmentation des taux d'imposition de la commune.

Une gestion rigoureuse permet en effet de contenir les dépenses de fonctionnement, avec des augmentations limitées à : 2% pour le fonctionnement général, et 0.8% pour les dépenses de personnel, qui, rappelons le, représentent 48% des recettes de fonctionnement de la commune.

Par ailleurs, l'évolution démographique de la commune procurera des recettes fiscales supplémentaires évaluées à 130 000 €.

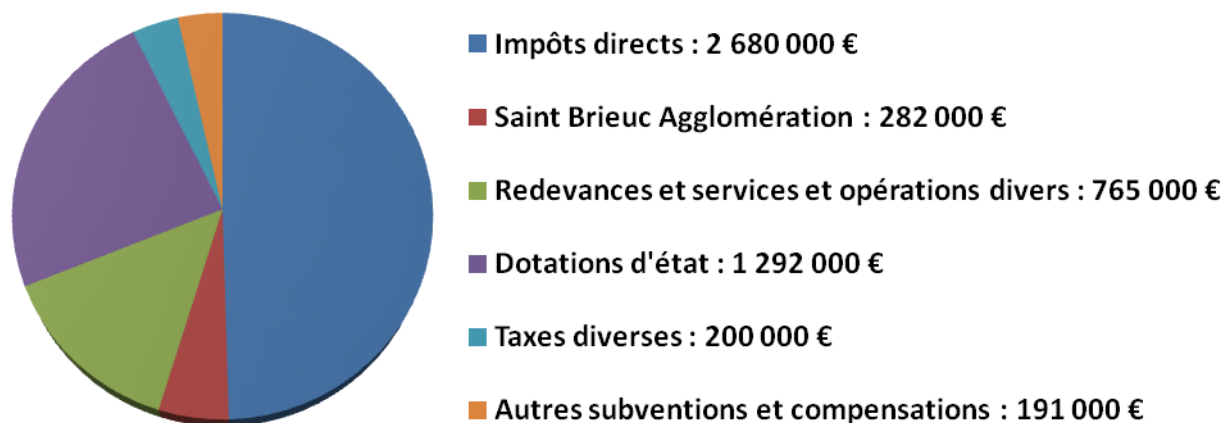
*Dépenses de fonctionnement

Dépenses 2011 : 5 410 000 €



*Recettes de fonctionnement

Recettes 2011 : 5 410 000 €



Les principaux investissements prévus pour 2011

Les dépenses d'investissement prévues pour l'année 2011 s'élèvent à 3 130 000 € (hors remboursement du capital de la dette).

Les principaux investissements inscrits au budget :

- * la réalisation du complexe sportif (1^{ère} dotation de 580 000 € honoraires compris)
- * la nouvelle mairie (367 000 € pour les études et les premiers travaux)
- * les études et les travaux d'aménagement du bourg pour 325 000 €
- * la voirie pour 355 000 € dont 105 000 € pour l'aménagement des liaisons douces.
- * les acquisitions foncières pour 160 000 €
- * l'extension de la Maison de l'Enfance (1^{ère} dotation de 70 000 €)

Un budget pour réaliser les projets communaux

Le budget 2011 vient d'être voté par les conseillers municipaux, le vendredi 25 mars 2011.

Ce budget a été construit pour réaliser les projets ambitieux que nous avons pour notre commune. Il se devait de répondre aux dépenses obligatoires et indispensables pour répondre aux besoins des Pordicais mais aussi prévoir les dépenses d'investissement telles qu'elles avaient été définies dans le programme pluriannuel d'investissement présenté à l'automne 2010.

Notre politique budgétaire est guidée par une attention particulière portée aux charges financières supportées par nos concitoyens. Ainsi, pour mémoire, afin de pallier à l'augmentation des taux d'imposition 2009 et 2010, nous avons voté des baisses de tarifs pour l'eau en 2009 puis pour l'assainissement en 2010. Nous avons mis en place des tarifs dégressifs pour réduire la charge financière des familles et instauré la gratuité d'accès à la médiathèque pour certaines catégories de la population.

Dans cette même logique, l'année 2011 verra la stabilisation des taux de l'impôt communal.

Le budget 2011 permettra d'enclencher les différents projets prévus depuis plusieurs mois. Mais si la situation budgétaire de la commune s'est améliorée en trois ans tant au niveau de son endettement que sa capacité d'autofinancement, il faut toutefois rester vigilant et poursuivre le travail engagé de maîtrise des dépenses et de l'endettement.

Nous disions l'an dernier que le budget 2010 était un budget d'action. Ce budget 2011 est quant à lui déjà *un budget de réalisation de nos projets*.

Yannick GUILLOU, Adjoint au Maire, finances, Ressources humaines.

La position de la minorité - « Budget 2011... Un nouveau budget de transition ! »

La première partie du mandat a notamment été consacrée aux nombreuses études au cours de laquelle la majorité a surtout recherché une diminution de l'endettement en augmentant la pression fiscale au niveau des trois taxes locales acquittées par les Pordicais: Foncier bâti, Taxe d'habitation et Foncier non bâti.

Cet infléchissement de la courbe d'endettement découle également de l'absence de travaux d'investissement durant ces 3 ans malgré l'état de la voirie, notamment côté terre.

Le budget 2011- un budget de transition – intègre partiellement le montant des crédits nécessaires à la concrétisation des projets « Nouvelle Mairie » que nous dénonçons, Salle Omnisports que nous approuvons et Aménagement du Bourg qui nous interpelle. La réalisation des travaux programmés jusqu'à la fin du mandat va entraîner un important recours à l'emprunt avec pour conséquence la réduction de la capacité d'autofinancement et le transfert de la gestion de la dette au delà de l'échéance électorale de 2014 !

Fallait-il investir 1.980.000 € hors acquisitions dans ce projet de nouvelle mairie présenté par la majorité comme un élément participant à l'aménagement et à l'animation du bourg ? Nous avons répondu par la négative en refusant de voter le budget 2011.

Alain JOUANNY